INFORMATIONS PRATIQUES

Autres lieux d'accueil et d'informations juridiques sur le département :

PAD Saint Nazaire Espace civique Jacques Dubé 1 bis rue des ajoncs 44600 SAINT NAZAIRE

Prise de rendez-vous à l'accueil

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h Tél.: 02 28 55 99 73

PAD Ancenis Mairie d'Ancenis Place du Maréchal Foch 44150 ANCENIS

Renseignements et prise de rendezvous auprès de la mairie

Tél.: 02 40 83 87 00

En Loire-Atlantique, il existe également trois Maisons de la Justice et du Droit où vous pouvez trouver de l'aide, de l'information et de l'écoute dans l'ensemble des domaines du droit.

MJD Nord Loire

21, rue Charles Roger 44 100 NANTES Tél.: 02 51 80 64 30

Ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 17h

MJD Sud Loire

8, rue Jean-Baptiste 14, rue des Vauzelles Vigier 44 400 REZE

Tél.: 02 51 11 37 00

Ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 17h30

MJD de Châteaubriant

44110 CHATEAUBRIANT Tél. : 02 28 50 44 41

Ouverture: du lundi au ieudi de 9h30 à 17h



QU'EST- CE QU'UN POINT D'ACCÈS AU DROIT?

C'est un lieu d'accueil, où les personnes, confrontées à des questions d'ordre juridique, peuvent être informées gratuitement sur leurs droits et obligations, par l'intervention de professionnels du droit. Sont également proposées des permanences d'aide aux victimes.

C'est un service public, caractérisé par l'égalité d'accès et l'accessibilité. La qualité des prestations repose sur les compétences professionnelles, tant juridiques que sociales, et sur le respect des attributions de chacun des intervenants.

La création d'un point d'accès au droit s'inscrit dans le cadre d'une politique locale et partenariale.







LES PERMANENCES SPÉCIALISÉES

- ♦ Aide aux victimes d'infraction (accident de la circulation, viol, coups et blessures, vol...) par une juriste de l'ADAVI 44, deux fois par mois.
- ♦ Conciliation des conflits privés (loyers, contrats, consommation, troubles du voisinage...) par un conciliateur de justice, deux fois par mois.
- ◆ Par des notaires (successions, donations...), un mois sur deux.

LES PERMANENCES JURIDIQUES GÉNÉRALES

- Par des avocats (droit de la famille, droit pénal, droit social...), deux fois par mois.
- ◆ Par un(e) juriste du CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles) (droit de la famille, violences conjugales, droit du travail...), deux fois par mois.

Point d'Accès au Droit

Maison de Quartier la MANO 3 rue Eugène Thomas 44300 NANTES

(A côté de la médiathèque)

Prise de rendez-vous à l'accueil

Du lundi au vendredi

9h-12h30 et 14h-18h

Tél.: 02 40 41 61 80